O.E LES DEUX BRETAGNES 10.10.38

Il y a cent ans se nouaient les premières relations intellectuelles entre la Bretagne et le Pays de Galles

Le samedi 29 septembre 1838, au point du jour, le paquebot du service Saint-Malo-Southampton quittait les quais du port breton, emportant vers les rives opposées de la Manche un petit groupe de passagers dont, à n'en pas douter, la conversation devait trancher sur les propos des hommes d'affaires et « touristes » qui effectuaient d'ordinaire le voyage dans un sens ou dans l'autre.

Ce groupe se composait de sept personnes appartenant aux lettres ou à l'aristocratie bretonnes qui allaient représenter leur patrie aux fêtes de l'*Eisteddfod* nationale du Pays de Galles, lesquelles se dérouleraient quelques jours plus tard à Abergavenny, Monmoushshire.

Les « assises » littéraires par quoi continue encore aujourd'hui de s'affirmer la vitalité intellectuelle et artistique de la Principauté, étaient, cette année-là, organisées sous le patronage de la *Cymdeithas Cymreigyddion y Fenni* (Société des Galloisants d'Abergavenny).

Le président de ce groupement, le Révérend Thomas Price, avait fait, une dizaine d'années auparavant, en Bretagne armoricaine, un voyage dont les pittoresques souvenirs furent consignés par lui dans ses *Literary Remains*. S'étant lié d'amitié avec notre compatriote A.-F. Rio, connu pour ses importantes études sur l'*Art Chrétien*, et devenu, par suite de son mariage avec Miss Appolnia Jones, de Llanarth Court, citoyen gallois d'adoption, Th. Price suggéra à celui-ci d'inviter quelques Bretons de marque à participer aux solennités de l'*Eisteddfod* en préparation.

La suggestion accueillie on ne peut plus favorablement par Rio, un certain nombre d'invitations furent lancées tant à Paris qu'en Province, et il se trouva, en dépit d'inévitables déchets dans les acceptations, une pléiade de pèlerins de l'esprit pour répondre aux « appels venus de la patrie antique », et refaire en sens inverse une route que d'innombrables Bretons avaient jadis suivie pour venir coloniser l'Armorique.

Parmi les « défaillants » se trouvaient, hélas ! des littérateurs et des bretonnants illustres : Lamartine, également marié à une Galloise ; Brizeux, le « poète national de la Bretagne » ; Le Gonidec, rénovateur de la langue bretonne, avec lequel le Révérend Price entretenait depuis plusieurs années une correspondance suivie... sans compter maints habitués de la « mansarde » parisienne de la rue de la Victoire, où les frères de Courcy tenaient salon littéraire à l'usage de leurs compatriotes exilés sur les bords de la Seine.

Les intrépides qui se décidèrent à entreprendre le voyage d'outre-Manche étaient : A.-F. Rio lui-même, Jules de Francheville, de Sarseau, ami d'Ozanam, Louis de Jacquelot du Boisrouvray, familier de Lamartine et J. du Marhallach, tous deux de Quimper, Antoine de Mauduit, de Quimperlé, Aymar de Blois, avocat à Quimper, et Théodore Hersart de la Villemarqué, le futur auteur du *Barzaz-Breiz*, ce dernier jouant d'une bourse octroyée par le ministre de l'Instruction publique Salvandy, à l'effet d'étudier les manuscrits gallois du Moyen-Age conservés dans les bibliothèques privées et publiques du Royaume-Uni.

A eux trois, Mauduit, Francheville et La Villemarqué comptaient exactement 75 ans, tout juste autant que du Marhallach et Jacquelot réunis, qu'ils appelaient irrévérencieusement « les vieux ».

Le dimanche 30 septembre, on touchait Jersey, après une traversée charmante, et, sur les quais de Saint-Heller, on liait conversation avec un gas de Saint-Pol n'entendant ni le français ni l'anglais, et tout heureux de trouver là des « messieurs » parlant plus ou moins couramment le breton.

Les côtes britanniques durent être atteintes le lendemain soir, et c'est seulement quatre jours plus tard que les voyageurs s'installaient, les uns à Llanarth Court, chez Mrs Rio, les autres au château de Llanover, près d'Abergavenny, dans la somptueuse demeure de Lady et Sir Benjamin Hall, baronnet. (1).

RECEPTION ENTHOUSIASTE

Le bruit de l'arrivée des délégués bretons s'étant répandu rapidement dans tous le pays, les invitations, les réceptions, les promenades se succédèrent pour ceux-ci avant l'ouverture de l'*Eisteddfod*, qui, grâce à eux, devait cette année-là revêtir un éclat particulier. Les journaux ne se contentèrent pas de célébrer le talent littéraire des invités ; ils donnaient à leur lignage un lustre pour le moins inattendu, en présentant chacun d'eux comme le descendant direct des Ducs de Bretagne !

La Villemarqué, lui, devait à cet égard être l'objet d'attentions particulières. Chargé, comme je l'ai déjà dit, par le ministre de l'Instruction publique d'une mission de portée uniquement philologique, il fut considéré comme l'envoyé de Louis-Philippe, roi des Français, et traité comme un ambassadeur ; au point que sa famille, informée rétrospectivement de la chose, craignit que l'excès des honneurs dont il était l'objet finit par lui faire perdre de vue le but principal de son voyage...

C'est dans une vaste tente dressée pour recevoir 1.200 à 1.300 personnes, dans le parc de *George Hotel*, à Abergavenny, que devait se dérouler une partie des manifestations inscrites au programme de l'*Eisteddfod* de 1838, et dont l'ouverture avait lieu le mercredi après-midi 9 octobre. Une immense procession, se déployant sur plusieurs kilomètres, préludait à la cérémonie inaugurale. A sa tête marchait un porte-emblème, tenant en mains le poireau, plante symbolique du Pays de Galles, qui ornait tous les revers et les poitrines, et dont un spécimen géant... non comestible, long de six pieds, et tout en zinc, se dressait au milieu du cortège, porté sur un brancard. Venaient ensuite des bardes armés de haches dorées, de nombreux vétérans des compétitions poétiques annuelles exhibant leurs décorations en collier, des porteurs de bandérolles où se lisaient ces devises : *Tru Mor, tru Brython* (Au-delà de la Mer, au-delà des frontières du Breton), *Eu hiaith a gadwant* (Leur langue ils garderont), etc...

Les membres de la société organisatrice encadraient le drapeau de l'Union-Jack, en témoignage de leur loyalisme envers la couronne. Puis, précédée d'un grand char tiré par quatre chevaux gris, et dans lequel se tenaient douze harpistes fameux, venait la bannière des Druides et Bardes de l'Ile de Bretagne, derrière laquelle marchait l'archidruide en toge de lin blanc.

Ce cortège imposant se rendait à la rencontre du président des fêtes, l'honorable sir Charles Morgan, baronnet, invité de lady et sir Benjamin Hall à Llanover, qui, dans sa calèche attelée de quatre chevaux, était accompagné de ses hôtes et de MM. de Jacquelot et de la Villemarqué. Des harangues eurent lieu au point de rencontre, puis ce fut de nouveau un défilé d'une heure et demie, sur la magnificence duquel insistent les journaux de l'époque.

L'estrade du hall de planches et de toile dressée à George Hotel avait reçu une décoration florale où s'inscrivaient des harpes et des couronnes faites avec des dahlias. Les délégués bretons y prirent place parmi les personnalités et furent l'objet d'une curiosité des plus sympathiques de la part des foules galloises dont c'était le premier contact avec des frères de Leydaw (Armorique).

Des discours d'ouverture et de bienvenue, auxquels succédèrent les allocutions et les remerciements de nos compatriotes, alternèrent d'abord avec des duos de harpes et les récitations d'*englynion* improvisés par des bardes exercés à ce genre d'acrobatie poétique.

La distribution des prix affectés aux différents concours de l'année succéda aux discours et aux chants. On peut se faire une idée de la variété des sujets de concours proposés par les comités des *Eisteddfodau* galloises, en jetant un coup d'œil sur le programme de ceux d'Abergavenny en 1838 :

« Essai sur l'authenticité et l'antiquité de l'alphabet bardique nommé *Coelbren y Beirdd*.

« Essai sur l'influence des traditions galloises sur les littératures européennes.

« De l'influence morale du développement de l'industrie minière en pays de Galles.

« Essai sur l'antiquité de l'élevage des abeilles dans la région.

« Essai sur la comparaison entre la musique irlandaise et la musique galloise.

« Ode sur le couronnement de la reine Victoria.

« Poème relatif à l'expédition de Madoc, fils d'Owen Gwynedde en Amérique, etc. ».

Il y avait en outre des récompenses prévues pour les industriels ou artisans présentant par exemple :

« Le plus beau spécimen de vraie flanelle galloise pure laine en rayures et carreaux nationaux ».

« Le plus beau chapeau de castor semblable à ceux qui sont portés par les femmes de la contrée...

Et quant aux prix dotant ces concours en un pays où fleurit le mécénat, et dont l'aristocratie pourrait toujours être offerte, à cet égard, en exemple à celles de maintes grande nations, si les moindres d'entre eux ne descendaient pas au-dessous d'une livre sterling, le plus élevé des 49 à répartir était de 50 guinées, équivalant à près de 12.000 de nos francs actuels !!

Les valeureux des différentes compétitions étaient salués par des bravos témoignant assez de l'intérêt manifesté par les foules de la « pure Cambrie, patrie du chant » (*Cymru lan, gwlad y gan*) à l'égard des choses de l'art et de l'esprit ; et nul doute que nos compatriotes n'aient été profondément impressionnés par un spectacle si nouveau pour eux.

UN SOMPTUEUX DINER

Un somptueux « dinner », auquel seuls les hommes étaient invités, réunit dans la soirée 200 convives à *George Hôtel* autour de Sir Charles Morgan et des délégués bretons assis aux places d'honneur. Au dessert, les toasts succédèrent aux toasts. Le plus applaudi, celui sur lequel s'étendent le plus volontiers les comptes rendus de la presse — largement représentée au banquet — fut celui de La Villemarqué, répondant à un précédent porté par le Révérend Th. Price au « Député du roi de France ».

S'exprimant en français, le jeune chargé de mission évoqua d'abord la communauté d'origine des Gallois et des Bretons d'Armorique, parla des luttes contre les Romains puis contre les Saxons au temps où la nation bretonne ne formait qu'un bloc ethnique. Puis il voulut apporter à l'assistance un témoignage du sentiment de fraternité qui aurait survécu après de longs siècles de séparation chez les Celtes des deux côtes de la Manche, en rappelant un épisode de la bataille de Saint-Cast livrée en 1758, au cours de laquelle les soldats de régiments gallois engagés dans l'action, reconnurent, dit-il, de se battre contre des Bretons, dans lesquels, grâce à leurs chants de guerre, ils avaient reconnu des frères de race...

Authentique ou non, l'anecdote, que ne vient malheureusement corroborer nul document officiel ou nul témoignage certain, fut soulignée de bravos enthousiastes. Ceux-ci une fois calmés, La Villemarqué entonna un chant de sa composition dont on a conservé, à ma connaissance, que les paroles, lesquelles célébrent sous une forme allégorique cette fraternité cambro-bretonne qu'il venait de révéler à ses auditeurs.

Voici le texte de ce chant, tel qu'on le trouve reproduit avec ses traductions galloise et anglaise, sur feuille volante imprimée quelques jours après le banquet, chez Thomas Williams, à Crickhowel (Brecknockshire), et tirée par la suite à plusieurs milliers d'exemplaires :

(1). La Villemarqué et Mauduit, qui avaient quitté Quimperlé ensemble le 23 septembre, mirent donc douze jours pour effectuer un parcours sensiblement égal à celui que, 75 ans après eux, je devais, à l'occasion d'un premier contact avec la Celtie d'Outre-Mer, effectuer moi-même en 38 heures !... Progrès...

O.E. 15-10-

LES DEUX BRETAGNES

Il y a cent ans se nouaient les premières relations intellectuelles entre la Bretagne et le Pays de Galles

La Villemarqué lui-même ne cache pas, dans une lettre à sa famille, la surprise que lui cause le succès obtenu par son chant, mais attribue une part de ce succès à l'air, qui, bien que breton, dit-il, était « populaire dans le pays de Galles » (1).

Le lendemain devait être, pour notre compatriote, un jour de gloire. Dans le grand hall où se déroulaient les séances de l'Eisteddfod, et où retentissaient les accords des plus belles harpes de la Cambrie pour fêter les vainqueurs des diverses compétitions, c'est à La Villemarqué que revint l'honneur de couronner les bardes lauréats.

Mais où la délicatesse galloise s'affirma particulièrement, ce fut quand sir Benjamin Hall annonça à la foule que la *Cymdeithas* avait décidé d'offrir à « l'envoyé du roi de France », en souvenir durable des fêtes d'Abergavenny, une « Corne Hirlas » du modèle de celles en usage à la cour des Princes de jadis.

Cet objet d'art, toujours conservé dans la famille de La Villemarqué, et dont l'exécution ne pouvait avoir été réalisée en quelques heures, comportait une corne mouchetée d'un poil très fin, et dans le fond de laquelle était incrusté un morceau de cristal provenant du Snowdon, la montagne la plus élevée du pays. Des cercles d'argent faisaient le tour du centre et du bord de l'objet, dont le point était terminé par une feuille de trèfle du même métal. Des inscriptions en gallois couraient autour des cercles.

Sir Hall remit le précieux souvenir au président des *Cymreigyddion* qui en fit ensuite le don solennel à La Villemarqué, priant celui-ci de l'accepter, en témoignage d'union entre la nation galloise et la nation bretonne...

Très modestement, notre compatriote s'efforça, dans sa réponse, de reporter sur tous les Bretons l'honneur dont on venait de le combler ; il assura ensuite ses hôtes qu'il montrerait la *Corne Hirlas* dans les banquets nationaux en Bretagne, et inviterait les Bretons à boire avec lui à l'hospitalité galloise.

Après que les longs applaudissements qui marquèrent cette émouvante cérémonie se furent éteints, M. de Francheville déclama un poème français sur les devises de la Bretagne : « A ma vie », et « Plutôt la mort que la souillure » ; puis, entre deux couronnements de lauréats, ce fut au tour de Jules de Francheville de donner lecture d'un fragment de poème de circonstance composé par Lamartine, et que ce dernier l'avait chargé de lire au cours de l'*Eisteddfod*. Ce poème, souvent cité partiellement, se trouve en entier dans l'un des recueils poétiques de l'auteur des *Méditations*.

On en connaît surtout la première strophe :

Quand ils se rencontraient sur la vague [ou la grève,
Nos pères se montraient les deux moitiés [d'un glaive,
Dont chacun d'eux gardait la symbolique [part.
Frère », se disaient-ils, « reconnais-tu [la lame ?
Est-ce bien là l'éclair, l'eau, la trempe [et le fil ?
Et l'acier qu'a fondu le même jet de [flamme,
« Fibre à fibre se rejoint-il ? »
.....

Les couronnements de bardes, harpistes et chanteurs, se poursuivirent toute la journée, et celle-ci se termina à l'*Angel-Hôtel* par un bal costumé donné sur invitation, et qui réunit toute la fleur de la « gentry » de Galles et des comtés voisins.

A cette éblouissante soirée, dont la relation occupe plusieurs colonnes de texte servi dans le supplément publié à l'occasion des fêtes par le journal *The Hereford Times*, La Villemarqué se montre vêtu d'un magnifique costume cornouaillais vers lequel allaient tous les regards, cependant que Mrs Rio, voulant honorer le lieu de naissance de son mari, arborait le costume d'apparat des patriciennes de l'Ile d'Ars.

LE GORSEDD DES BARDES

C'est encore dans le parc de *George Hôtel* que se déroulèrent les cérémonies rituelles du *Gorsedd* des Bardes de l'Ile de Bretagne, coïncidant chaque année avec la dernière journée des fêtes de l'*Eisteddfod* nationale. Pour que les rites pussent s'accomplir « à la face du soleil », on avait été dans l'obligation de démonter une partie du grand hall où eurent lieu les séances de la veille et de l'avant-veille.

La matinée était fraîche, s'il faut en croire les comptes-rendus. Des chants, accompagnés à la harpe, réchauffèrent d'abord les spectateurs massés en cercle à distance de l'estrade sur laquelle on procéderait à l'ordination des nouveaux bardes.

Le druide Cawrdaf, un superbe colosse en toge blanche, prit ensuite l'épée d'Arthur posée sur une pierre, au centre de l'estrade, et, la tirant du fourreau, tonna en gallois :

— « Qui, dans l'assistance, a déjà reçu le degré de barde ? »

Les barbes Tegid et Rhydderch Gwynedd pénétrèrent à l'intérieur du cercle, nu-tête et nu-pieds dans des pantoufles, et vinrent se ranger aux côtés de Cawrdaf, puis celui-ci, tourné vers la foule, demanda :

— « Qui, dans l'assistance, désire être ordonné barde selon la coutume de l'Ile de Bretagne ? »

La Villemarqué s'avança alors... Rhydderch Gwynedd et Tegid se portèrent à sa rencontre et le firent monter sur l'estrade ; puis, le Grand Druide s'adressant une nouvelle fois à la foule, adjura quiconque connaîtrait un motif d'indignité, dans la conduite, le savoir et la manière d'être du vicomte de la Villemarqué, de le déclarer publiquement avant que celui-ci n'eût reçu le grade qu'il sollicitait.

Personne n'ayant élevé la voix, Cawrdaf procéda à la consécration de l'impétrant « suivant l'honneur et la coutume du collège bardique » (*dreinlau a defodau yr Orsedd*).

Ecrivant à son père, quelques jours plus tard, le jeune barde résumait sommairement les détails de cette cérémonie.

« Je suis barde maintenant, vraiment « barde ! disait-il, « barde titré », et « j'ai été reçu selon les anciens rites des « Ve et VIe siècles, qui se sont transmis « jusqu'à nous. On m'a fait jurer sur « l'épée nue, et l'on m'a attaché au bras « droit le ruban bleu de l'initiation, qui « est la couleur des bardes. C'est mon « chant qui m'a valu cet honneur, dont « je suis tout fier. La réception a « lieu (...) le matin, avant que le soleil « soit au milieu de sa course ; c'est très « curieux à voir (...). En sortant du « cercle de pierres on vous fait asseoir « sur un fauteuil de velours cramoisi, à « boiseries dorées, et toutes les harpes « des bardes retentissent en votre hon- « neur. »

Mais les « reports » de la presse insulaire nous fournissent de plus amples détails sur l'intronisation bardique de notre compatriote, qui, l'épée remise au fourreau après le serment de fidélité, prononça un discours « en breton » dont voici le passage essentiel, d'après la traduction du supplément au *Hereford Times* :

« Dans ce cercle de pierres mystiques où m'ont précédé des bardes immortels comme Taliesin et Merlin, où j'ai été initié à leurs mystères, j'éprouve une grande émotion et un frisson religieux... Non que j'aie peur de rompre le vœu prononcé sur l'épée nue présentée par le chef des Bardes ! Dieu me préserve de cela ! De nouveau, je jure de me consacrer au progrès du bardisme, je jure d'aimer Dieu, mon pays et la liberté jusqu'à la mort (...). Non ! je n'ai pas peur de mon cœur, car ce serait me trahir moi-même, mais une appréhension me saisit. Les ombres glorieuses des bardes d'autrefois semblent se dresser devant moi et me demander sévèrement :

« Qu'as-tu donc fait, toi, pour mériter « qu'on t'ait paré de ces couleurs sacrées ? »

— « Hélas ! je n'ai rien fait jusqu'ici, mais je nourris au fond de moi un projet qui fera tressaillir les ombres des défunts s'ils peuvent encore s'intéresser aux œuvres des vivants. Je veux construire un temple dont j'ai déjà bâti les fondations ; j'ai commencé à rassembler en Armorique les fragments dispersés de leurs chants, afin d'en composer un poème en leur honneur, un poème que je dédierai à la Bretagne, au Pays de Galles, à toutes les générations à venir... »

La Villemarqué marquait dans la lettre citée plus haut que si l'on n'avait pas applaudi l'auteur du discours, on avait du moins applaudi le langage dont il fit résonner l'écho des montagnes. Un témoin appuie là-dessus :

« Les Cambriens qui semblaient comprendre la plus grande partie de ce discours, l'applaudirent avec frénésie. Et, quant à la fin, son titre de « Barde (de) Nizon », nom de son pays, fut annoncé, les applaudissements se prolongèrent pendant plusieurs minutes. »

Ensuite eurent lieu, entre des exécutions d'airs gallois traditionnels par les harpistes, les réceptions d'autres nouveaux bardes : *Joan Emlyn, Sion Llwyd, Nathan Dyfed, Gwilym Gelliâeg*, puis des récitations d'*englynion* en l'honneur de La Villemarqué, qui, on l'aura noté, avait fait, dans son allocution, allusion au recueil de chants breton qu'il devait publier l'année suivante sous le titre de *Barzaz-Breiz*, et qui lui assurerait, plus que n'importe quel autre de ses nombreux ouvrages futurs, une célébrité sur les mérites de laquelle tout le monde n'est peut-être pas d'accord, mais qui n'en est pas moins vivante au bout d'une carrière d'un siècle.

Après maints *speeches* complémentaires, fut clos le *Gorsedd* qui terminait les manifestations de cet Eisteddfod de 1838 dont le souvenir devait rester si vivace dans les pensées de tous les assistants.

Les Bretons favorisés qui furent admis à en apprécier les splendeurs ne reprirent pas le chemin de leur pays dès que les derniers accords des harpes cambriennes eurent retenti dans la vallée de l'Usk. Ils continuèrent, pendant plusieurs semaines, à parcourir les Galles du sud, invités dans les meilleures familles du pays. Le 5 novembre ils étaient encore réunis à Llanarth Court, chez les Rio, s'apprêtant pour la plupart à refranchir la Manche pour conter à leur entourage les merveilleux spectacles dont ils furent les témoins et célébrer les magnificences de l'hospitalité galloise.

La Villemarqué, lui, ne devait quitter la Grande-Bretagne qu'en mars 1839. Entre temps, partout choyé, il fut l'hôte du Dr Pritchard à Bristol, de Lady Guest, la traductrice anglaise des *Mabinogion*, à Dowlais (Glamorganshire), du Dr Foulkes, au Collège gallois d'Oxford, et de dix autres personnalités du monde littéraire d'Outre-Manche. Il navigua sur le Canal de Bristol en compagnie du Baron Bunsen, ministre de Prusse à Londres, dîna en vue des forges cyclopéennes de Merthyr-Tidfil, en compagnie du Muphir ou ministre de l'Instruction Publique d'Egypte Edhem Bey, visita le célèbre cercle de pierres *Stone Henge*, près de Salisbury, médita sur la sépulture du roi Arthur à Glastonburg, et puisa dans la « fontaine druidique » voisine de la crypte de Saint-Joseph d'Arimathie, de l'eau qu'il se proposait de faire bénir pour en arroser au baptême le front de son premier fils, lequel serait prénommé Arthur...

Il compulsa les manuscrits gallois les plus réputés : « Livre Noir de Carmarthen », « Livre Rouge de Hergest », « Livre Blanc de Rhydderch », dont l'étude devait lui fournir la matière d'un rapport adressé le 10 mai 1838 au ministre de l'Instruction Publique, à Paris, et plus tard, celle d'un volume : *Les Romans de la Table Ronde et les Contes des Anciens Bretons*, qui eut trois éditions.

Sur la valeur réelle des études auxquelles il se livra ainsi, il y aurait matière à une discussion qui dépasserait infiniment le cadre d'un article de portée générale, comme celui-ci, et je n'y insisterai pas.

DEPUIS

Les relations spirituelles dont la « députation bretonne » aux fêtes d'Abergavenny avaient jeté les bases, connurent hélas ! de longues éclipses. Si La Villemarqué retourna plusieurs fois outre-Manche pour feuilleter les manuscrits du Moyen Age, où étaient cofisignés les poèmes des Taliesin, des Llywarch Hen, d'Aneurin — dont la traduction lui ouvrirait quelque jour les portes de l'Institut — il faut en arriver à l'année 1867 pour constater un échange de politesses de la part de nos compatriotes. Au *Congrès Celtique International*, tenu la dite année à Saint-Brieuc sur l'initiative de

Irlande et Bretagne

Dep. **par Auguste DUPOUY** 8-3-37

L'Irlande vient de se donner — sur le papier — une constitution nouvelle. Le traité qu'elle avait conclu avec la Grande-Bretagne le 6 décembre 1921, lui reconnaissait l'autonomie : ce sera désormais la séparation. Dénoncée, l'assimilation aux Etats membres du *Commonwealth*. Abjurée, l'allégeance à Sa Majesté britannique. La République d'Eire entend à l'avenir disposer d'elle-même en pleine et entière souveraineté.

On verra bien comment l'Angleterre et l'Ulster unioniste prennent la chose. Ce qui n'est pas niable, c'est que, dans l'Europe issue des traités de 1919 et 1920, hérissée d'irrédentismes et de nationalismes minoritaires, çà et là violentée par des coups de force, une décision comme celle-ci a des chances de ne pas trop heurter l'opinion internationale. Mais à cette place ce n'est pas de l'opinion internationale que j'ai à m'occuper, c'est de l'opinion bretonne. Tout ce qui est celtique l'intéresse, et les Irlandais sont des Celtes entre les Celtes. Et puis nous avons, nous aussi, nos séparatistes. Ils ne sont pas nombreux, mais ils sont bruyants et ils ne manquent guère une occasion de faire du bruit autour de l'Irlande, dont l'exemple serait, à les en croire, pour justifier leur propre revendication.

Le moins qu'on en puisse dire, c'est qu'ils se trompent.

Historiquement d'abord. La situation de la Bretagne en France n'a jamais été comparable à celle de l'Irlande dans l'Union Jack. Les Irlandais étaient chez eux quand les Anglo-Saxons vinrent en Irlande. Au contraire, les Bretons ont commencé par être en Armorique sinon des envahisseurs, du moins des immigrants. Les héritiers de l'autorité centrale gallo-romaine ou gallo-franque pouvaient donc s'estimer en droit de maintenir cette autorité sur la péninsule, et ce droit s'est maintenu en fait pendant toute la durée du duché de Bretagne, sous la forme de la suzeraineté et par la cérémonie de l'hommage.

Quelles qu'aient été, par la suite, les difficultés —toujours partielles — de la Bretagne avec le gouvernement, on ne peut nier deux choses : c'est que l'Acte d'Union de 1532 a engagé la volonté bretonne, et que toute la Bretagne, sauf la noblesse (dont l'abstention n'était pas précisément une attitude de séparatisme), adhéra d'enthousiasme à la Constitution unificatrice de 1789. Adhérer ? Ce n'est pas assez dire. N'est-ce pas un député de chez nous, un citoyen de Landivisiau, qui provoqua l'explosion de la nuit du 4 août, enregistrée dans le décret du 11, lequel dit textuellement : « Tous les privilèges particuliers des provinces, principautés, pays, cantons, villes et communautés d'habitants, soit pécuniaires, soit de toute autre nature, sont abolis sans retour et demeurent confondus dans le droit commun de tous les Français ». Et les députés bretons de préciser aussitôt qu'ils sont prêts « à confondre les droits antiques et révérés de la Bretagne dans les droits plus solides encore que les lumières de l'Assemblée assurent à l'empire français tout entier». Et ce sont là si peu des mots, qu'en janvier et en février 1790, la Fédération de Pontivy, donnant l'exemple à la France entière, jura, d'accord avec les Angevins venus à elle, de défendre la Constitution, et ajoutant : « Nous déclarons solennellement que, n'étant ni Bretons ni Angevins, mais Français, nous renonçons à tous nos privilèges locaux et particuliers ». Une telle déclaration allait-elle trop loin ? C'est possible. Ce qui n'est pas possible, c'est d'en nier l'existence; et l'on manque de bonne foi quand on l'escamote.

Au surplus, est-il vraiment conforme à la vérité historique que nous ayons jamais été traités comme des Français de seconde zone, accablés de charges plus que d'autres, méprisés et honnis ? Il n'y a pas à s'exagérer le sens de quelques plaisanteries toutes faites, comme il en a couru aussi bien sur le compte des Auvergnats, des Limousins, des Gascons, des Champenois, des Normands. Ainsi les Athéniens raillaient les Béotiens, et Rome plaisantait Utique ou Padoue, sans y attacher d'autre importance. Qu'il y ait eu à Paris et ailleurs quelques préjugés anti-bretons? D'accord. Que la centralisation gouvernementale se soit montrée et se montre toujours tâtillonne ? Sans doute, et nous ne sommes pas les seuls à nous en plaindre. Que le fisc des rois et celui de la République puisse nous faire regretter celui des ducs ? Entendu : l'Etat français n'a pas été souvent bien économe. Encore, sous l'Ancien Régime, la Bretagne fut-elle parmi les provinces une des moins pressurées.

Voilà pour le passé. Mais on peut toujours dire : « Le passé ne nous regarde pas ». (Dieu sait pourtant si l'on a abusé de l'histoire de Nominoë et de Jean de Montfort, de la révolte du Papier Timbré et de l'épisode Pontcallec !). « Envisageons l'avenir ». Eh bien ! soit. Si le schisme politique qu'on nous recommande s'annonce comme une heureuse opération, allons-y. Economiquement, on peut n'y pas voir d'obstacle insurmontable. La Bretagne expédie dans le reste de la France des produits agricoles, du poisson frais ou conservé. Elle en reçoit des produits manufacturés. Cela pourrait continuer. Sauf en des temps comme le nôtre, une frontière politique n'est pas nécessairement une muraille sans porte d'entrée ou de sortie pour les marchandises.

Mais la langue ? La nouvelle constitution irlandaise fait du gaélique la langue nationale. Un statut analogue serait-il possible en Bretagne? Il y a une Bretagne française et une Bretagne bretonnante. Ou plutôt, il y a quatre Bretagnes bretonnantes (sans compter les subdivisions), entre lesquelles l'unification linguistique ne sera jamais facile. Concluez.

Si nous observons, d'autre part, que les deux principales villes de la Basse-Bretagne, Brest et Lorient, sont des créations presque entièrement françaises et que la France ne saurait bénévolement abandonner à une nation issue d'elle-même, que de luttes en perspective ! Et la Bretagne aurait-elle, pour soutenir ces luttes, pour les financer, la richesse des Bretons établis à l'étranger, comme l'Irlande a eu celle d'opulents Irlandais en exil ? Des Bretons hors de Bretagne, il n'en manque pas, mais où ? Au Havre, à Paris, à Toulon, à Angers, en Dordogne, aux colonies, bons Français pour la plupart, et pas milliardaires. Alors ?...

Alors, trêve d'illusions, qui ne sont que d'indécents bobards !

Auguste DUPOUY.

Terre-Neuvas et Islandais

Dép. 21-2-38

par Auguste DUPOUY

Le dimanche 13, par une bise réfrigérante, a eu lieu à Saint-Malo la fête de départ des trois-mâts terre-neuviers. Elle est de tradition récente, ne datant que d'une douzaine d'années. C'est une de celles que la Bretagne maritime de ce temps se plaît à mettre au goût des citadins et des journalistes, avec ou sans les pompes ecclésiastiques. La première en date fut peut-être celle qui se célébra à Groix un an avant la guerre. Jusque là, les thoniers de l'île se contentaient de participer, avec les sardiniers ou dragueurs de Larmor, de Kernével et de Locmalo, à la bénédiction annuelle des Coureaux, le 24 juin, jour de la Saint-Jean. Mais, cette année-là, ils voulurent avoir leur bénédiction à eux, leur procession à eux, et la cérémonie se fit onze jours plus tôt, ce qui d'ailleurs leur permettait d'avancer d'autant leur première tournée de pêche : il y a des thons à prendre dans le golfe dès la seconde quinzaine de juin, et même, quand le temps est beau, dès la première.

Les Douarnenistes ont leur pardon de l'Iroise qui, lui non plus, sauf erreur, n'est pas ancien. Un qui l'est, c'est celui de Saint-Guénolé, qui se célèbre tous les premiers dimanches de septembre et qui s'accompagne régulièrement de la bénédiction des barques mises à l'eau depuis le dernier pardon. Elles sont toutes bord à bord, un bouquet à chaque mât, le long de la jetée, où stationnent croix et bannières, tandis que le prêtre va de l'une à l'autre, enjambant les plats-bords. Une fois bénie selon les rites, chacune d'elles, hissant ses voiles ou mettant le moteur en marche, part avec sa cargaison de bigoudens et va les promener, sur une mer généralement assez houleuse, jusqu'au petit phare de Men-Hir ou jusqu'à la pointe de la Torche.

On voit par ce seul exemple que la récente initiative de ces bénédictions de bateaux et de ces pardons marins pourrait se réclamer de pardons authentiques et de bénédictions d'autrefois. Elle le pourrait, mais on ne voit guère qu'elle y pense, parce qu'elle tient plutôt à faire valoir ce qu'elle a de moderne, aussi bien comme conception que comme organisation. Ne pas confondre.

Pour en revenir à la fête malouine, c'est bien le cas de répéter qu'on s'avise généralement de ces belles choses quand ce qui en est l'objet donne des signes de vieillesse et de décadence. Une dizaine de trois-mâts : voilà tout ce qui reste de la flottille nourricière de Saint-Malo, de la flottille à voiles s'entend, car, pour l'autre, celle à vapeur, on peut croire que le temps, comme on dit, travaille pour elle, encore qu'il ne faille pas trop s'y fier. Dix voiliers où il y en eut plus de cent, quelle tristesse ! A ce train, il n'y en aura plus un dans quelques années. C'est ce qui est arrivé à Paimpol, naguère port non de Terre-Neuvas, mais d'Islandais. Allez-y : vous aurez le cœur étreint devant ses bassins vides. Car, à la différence des autres ports bas-bretons, Paimpol n'est pas un port de marée et d'échange : il a des bassins à flot où la place ne manque pas, où du moins elle ne manque plus. Emile Condroyer disait y avoir vu, en 1929, l'une des deux dernières goélettes destinées à Islande, la *Butterfly* ; l'été dernier, j'ai vu, je pense, la dernière, la *Glycine*, mais ce n'était pas à Paimpol, c'était à Auray, où elle apportait non des morues, mais du charbon. Et le spectacle ne me parut pas plus gai que celui de la *Sancta-Maria* dans la Seine, pendant la durée de l'Exposition. La *Sancta-Maria*, qui au vrai est d'origine malouine, et non paimpolaise, quoiqu'elle porte le nom de Paimpol sur son tableau arrière, s'est convertie en une sorte de musée de la pêche qu'elle ne pratique plus. Et c'est un enseignement tout rétrospectif qu'elle dispense.

Soyons d'ailleurs tranquilles : grâce un peu à la *Sancta-Maria*, paimpolaise d'adoption, et grâce surtout à Loti, grâce à Le Braz, à Le Goffic, à Botrel aussi, les goélettes de Paimpol persisteront à vivre, comme une réalité actuelle, dans beaucoup d'imaginations. Et il en sera de même des trois-mâts de Saint-Malo, grâce à Roger Vercel et à quelques autres, si jamais ils cessent de mettre le cap sur Terre-Neuve. Tel est le pouvoir de la littérature, bien aidée quelquefois par la peinture. Mais cette survivance qu'elle assure à ce qui est mort ou qui va mourir, n'est-ce pas une sorte de compensation ? On dirait vraiment qu'elle a le mauvais œil. Accordons-lui seulement un flair unique pour reconnaître ce qu'il est temps, plus que temps, de célébrer.

Mais, au fait, pourquoi cette fin presque brusquée à Paimpol, et cette consomption à Saint-Malo ? La première réponse qui s'offre est celle que je laissais entendre plus haut : la vapeur a chassé la voile, ce qui veut dire encore que le chalut remplace les lignes. En effet, le morutier à vapeur est exclusivement un chalutier. On voit l'avantage comme rendement horaire. Et nulle préoccupation de boëtte : capelans ou bulots, on s'en moque. Il ne s'agit que d'être où il faut, sur les bancs. Mais cela, c'est une nécessité aussi pour la goélette qui pêche toutes lignes au fond, ou pour le trois-mâts qui envoie des doris tendre les siennes. Même en admettant que l'armement du vapeur coûte plus cher que celui du voilier, la concurrence n'est guère possible, et la tradition, si attaché qu'on y soit, finit par céder le pas au progrès, la pêche patriarcale à la pêche industrielle ; c'est tout le drame que, pour les morutiers de Norvège, Hans Boyer a rendu dans le *Dernier Viking*.

Deuxième raison : grâce précisément au chalut, du moins grâce principalement à lui, le marché, depuis quinze à vingt ans, s'est de plus en plus approvisionné de marée fraîche, au détriment du poisson salé ou fumé, et peut-être même du poisson à l'huile. Un exemple : le hareng, qui se consommait surtout saur, autrefois, arrive aujourd'hui dans un tel état de fraîcheur aux poissonneries, que la plupart des ménagères n'hésitent plus. Mais le hareng ne se pêche jamais très loin. La morue, au contraire, vient toujours des parages de Terre-Neuve, de l'Islande ou du Groënland. Quel que soit le pouvoir de la glace et des chambres froides, il est plus sûr de la conserver dans le sel. Elle a contre elle tout le poisson frais.

Enfin, d'une façon plus générale, on peut se demander si l'armement des morutiers à voiles n'a pas souffert d'une crise mortelle de recrutement. Le métier des terre-neuvas et des islandais à bord de ces voiliers était dur. On aime de plus en plus ses aises, dans tous les milieux, et l'on a beau vivre une vie poétique, on se lasse d'être un héros de la mer, surtout quand cet héroïsme ne rapporte pas gros. Il y a déjà longtemps que les goélettes paimpolaises recrutaient leurs équipages moins à Paimpol qu'à Plouézec et à Plourivo, c'est-à-dire dans des communes plus qu'à demi rurales, de même que les thoniers concarnois complètent les leurs, ou les composent même tout entiers, à Lanriec, à Trégunc, à Névez, et sur les deux rives de l'Aven. Il y a là un phénomène d'assez grosse importance, qui tend à s'étendre, et qui s'est déjà bien étendu sur le littoral breton. A Quiberon, pendant la saison de la sardine, ce sont surtout des marins de Guilvinec qui pêchent. De Paimpol, dès avant la guerre, on venait chercher des hommes de la côte de Penmarc'h. Nous avons encore en Bretagne des réserves de ce personnel d'élite, et rien ne fait prévoir qu'elles s'épuisent du jour au lendemain : mais, comme celles de la Banque de France, elles commencent à être entamées.

Auguste DUPOUY

LES CULTURISTES BRESTOIS

Assemblée générale annuelle. — Banquet

Comme il a été indiqué dans un précédent article, c'est le 6 mars prochain, à 9 h. 30, salle des prud'hommes, à la mairie de Brest, que se tiendra notre assemblée générale de 1938.

Conformément aux statuts, tous les membres actifs de la section adultes sont obligatoirement tenus d'y assister, sous peine d'amende, sauf excuse reconnue valeble par le comité directeur.

A l'issue de cette assemblée générale, à 12 h. 30, les sociétaires et leurs amis se réuniront salle Le Titur, à Castel-an-Daol), 136, rue Jean Jaurès, en Saint-Pierre-Quilbignon, où un banquet leur sera servi.

Prix du banquet : 20 francs.

Et pour terminer cette journée, de laquelle chacun emportera le meilleur souvenir, le comité s'est assuré le concours d'un orchestre pour la sauterie qui aura lieu vers 15 h. 30.

Les tickets de banquet sont mis en vente à partir d'aujourd'hui au siège social, rue Louis Pasteur; à l'Office municipal des sports, rue Yves Collet, de 20 heures à 20 h. 30; le lundi et le mercredi, à la pâtisserie Briens, 31, rue de la République, au Café de France, rue de Siam.

Pourront assister à la sauterie, les membres des sociétaires et les personnes munies de tickets de banquet ou de cartes d'invitation.

Des cartes pour la sauterie seront délivrées à tous les sociétaires membres actifs et seront délivrées aux membres sympathisants qui voudront bien en faire la demande.

LE FILM A VOIR
REX Soirée à 2
TRA
Renée St-Cyr, Meg
dans TROIS - SI
Victor France
LA PORTE D
Tourné à l'Ecole
concours de
ève

F Duyse 3 Juin 39

COMPARAISONS

Le folklore basque et le breton

Nous publions par ailleurs le compte rendu du gala basque célébré au Théâtre de Chaillot, auquel M. Ageorges consacre dans „La Libre Belgique" un de ses Billets parisiens dont voici les derniers passages :

« Il y a quelques jours le Syndicat des Journalistes français assistait à Rennes à un gala de danses et de chants bretons. Ce fut une très belle réussite. Et ceux qui ont assisté au gala de Rennes et au gala du Trocadéro peuvent faire d'utiles comparaisons.

Des deux côtés la culture et la science des animateurs a débarrassé le folklore de ce qui pouvait être trop fruste et a, de toute évidence, ajouté des nuances aux thèmes primitifs. Mais, des deux côtés, le document psychologique reste infiniment caractéristique de la race.

Il y a plus de mysticisme du côté breton, plus de pittoresque et de couleur du côté basque. Du côté breton, le rôle sentimental de la femme est au premier plan. Les danses basques sont surtout des danses d'hommes où l'inspiration primitive s'est maintenue. Mais des deux côtés, se manifeste le même respect du principe familial. Danses idylliques à Rennes, danses guerrières et patriarcales chez les Basques, mais danses de haute moralité des deux côtés ! A Rennes, il y avait des motifs graves et solennels, où le rythme délicat, la grâce de l'attitude et l'intelligence du mouvement donnaient du raffinement à la conception. Chez les Basques, il y avait une fougue et une ardeur qui mettaient de la force dans la grâce, je dirais de la force presque *sauvage* si je ne craignais qu'on ne prît le mot péjorativement et si l'élégance ne corrigeait la force. Les Bretons ont peur de l'acrobatie ; les Basques l'assouplissent avec une rare audace. Pour tout dire, les danses bretonnes sont d'abord mystiques et les danses basques d'abord réalistes.

J'ai vu beaucoup de spectacles folkloriques, notamment en Roumanie, en Hongrie, au Portugal, en Vieille-Castille, sur les confins de la Bulgarie. Je crois être dans la vérité et l'équité en disant que les spectacles basques et bretons sont au premier rang. »

Un témoignage basque sur nos pêcheurs

PAR AUGUSTE DUPOUY

La pêche de la sardine de rogue est ouverte dans nos baies. Elle devient de plus en plus une spécialité finistérienne. Certes, on la pratique aussi à Quiberon, à Belle-Isle, au Croisic, aux Sables, à Arcachon, à Saint-Jean de Luz — des citadins ajouteraient Nantes et Royan, puisqu'on leur offre des « royans » et de la « sardine de Nantes ». Mais on l'y pratique avec des équipages en partie — je n'ose encore dire en majorité finistériens. Oui, même dans les ports morbihannais. J'ai connu — c'était, s'il vous plaît, au dernier siècle — au temps où des sinagots de Gavres et d'Etel venaient l'été se mêler à nos chaloupes, les concurrencer dans nos ports. A ce mouvement d'Est en Ouest a succédé, depuis plusieurs années, un mouvement d'Ouest en Est, qui s'est propagé jusqu'à l'extrême-Sud.

Je me rappelle la surprise que j'éprouvai, il y a douze ans, quand, débarquant à Saint-Jean de Luz, je vis aux abords de la gare des femmes en coiffe de Douarnenez ou d'Audierne, qui tricotaient en marchant comme elles avaient l'habitude de faire dans leur port natal, absolument comme chez elles, en effet.

Chaque année, il en est ainsi qui prennent le train pour le doux pays basque, tandis que leurs maris, leurs pères, leurs frères, s'y rendent à travers le Golfe, à bord de leurs pinasses à moteur.

Or voici ce qu'écrit à leur sujet M. Gaëtan Bernoville, dans un livre de haute tenue qui vient de paraître, consacré au pays qu'il doit connaître le mieux, le sien (1) :

L'élément le plus typique de la population côtière, les pêcheurs, tend lui-même à disparaître, du moins en tant que basque. On peut dire que Biarritz, Guéthary, Bidart et Hendaye, n'existent plus comme ports.

Ce n'est que trop vrai : il y a un actif port de pêche à l'embouchure de la Bidassoa, mais ce n'est pas Hendaye, c'est Fontarabie l'espagnole. En 1922, j'ai causé avec un marin de Guéthary, entre quatre à cinq barques au sec : il m'a dit que ses camarades et lui pêchaient le maquereau à la ligne traînante, à peu près comme on pêche le thon dans l'Atlantique; mais les chiffres qu'il me donna étaient insignifiants. A Bidart, je n'ai pas vu un bateau de pêche. Quant à Biarritz, avec son minuscule bassin au centre de tout un système de digues, j'y vis le type même de ces ports déchus comme il commence à y en avoir chez nous, que la plage, avec son activité de luxe, a vidés de leur vie ancienne. Quant à Saint-Jean de Luz, c'est autre chose.

C'est à Saint-Jean de Luz, qui d'ailleurs à cet égard fut toujours en tête, que s'est maintenue l'industrie de la pêche. Il y a là 450 pêcheurs basques environ auxquels s'ajoutent en hiver près de 200 Bretons. De tels chiffres ne sauraient ranimer l'éclat de la grande période maritime d'avant 1749.

Pourquoi cette date ? Parce qu'elle est celle d'un cataclysme comme Penmarc'h en a subi un au XVII[e] siècle, d'un furieux raz-de-marée qui dévasta le port et sa flotte. Le fait est que l'entrée de Saint-Jean ne vaut guère mieux que celle de Saint-Guénolé ou d'Audierne, et que les vagues qui déferlent du côté de la pointe Sainte-Barbe ou de Socoa n'ont rien à envier à celles du Toulinguet ou de Talifern. Mais continuons notre lecture :

Un des principaux armateurs luziens, bon connaisseur, et au surplus, admirablement représentatif lui-même du type basque le plus pur et le plus noble, m'assurait que le pêcheur, en tant que tel, est voué à une complète disparition, et cela, en raison de l'apparition récente sur la côte des pêcheurs bretons.

M. Gaëtan Bernoville en prend-il occasion pour vitupérer contre ces intrus ? Ce serait assez naturel, mais trop simple aussi et pas très juste : car la mer française est à tous les Français. Il y a, de Dunkerque à Hendaye et de Cerbère à Menton, une zone dite territoriale de trois milles marins en largeur où Basques, Bretons, Provençaux, Normands, Flamands, ont, semble-t-il, même droit de navigation et de pêche. Dans la pratique, les passions jouent, bien entendu, leur rôle, les intérêts ont leur mot à dire. Nous ne sommes pas, à cet égard, moins exclusifs que les autres.

Le premier contact déclancha un conflit violent... Un « modus vivendi » est aujourd'hui établi qui supprime toute cause de contestations. Mais la pénétration bretonne s'opère sous une autre forme, bien plus nuisible à la permanence du type basque, précisément parce qu'elle est acceptée. Ces deux cents pêcheurs bretons qui viennent l'hiver, ce n'est plus sur leurs propres bateaux; ils sont mêlés aux équipages du pays et travaillent à la solde des armateurs luziens. Leurs femmes, leurs filles sont employées dans les usines sardinières. Les femmes gardent leur costume régional. Ainsi, on les voit par bandes, se tenant par le bras, avec leurs corsages de velours et leurs coiffes de dentelles, sur les routes où ne passaient jadis que des Basquaises au pas dansant. De plus, les pêcheurs basques apprécient beaucoup les jeunes Bretonnes et les mariages des uns aux autres sont assez fréquents. Les Bretons, enfin, sont, plus que les Basques, de vieux techniciens de la mer. Leur atavisme marin est exceptionnel. Aussi leurs méthodes de pêche prévalent-elles par l'éloquence même de l'expérience et de la réussite. Dans le petit monde des pêcheurs luziens, ils représentent donc, malgré leur nombre inférieur, l'élément dominant. Il y a toutes raisons de craindre que la prédiction de mon ami l'armateur se trouve bientôt pleinement vérifiée.

Après l'éloge qu'il fait de nos pêcheurs, nous pouvons croire que cette crainte patriotique de M. Gaëtan Bernoville n'est pas trop douloureuse. Et si, comme on me l'avait déjà dit là-bas, en 1922, des mariages unissent deux nobles sangs comme le sang breton et le sang basque, il n'y a pas peut-être à s'en attrister. Aussi la tristesse de l'auteur ne vient-elle pas du fait même de ces croisements : elle vient — et comme nous le comprenons! — de ce qu'un bel élément de vie locale est en voie de disparition. A Quiberon, et même à Concarneau, qui eut 400 chaloupes sardinières et qui n'en a pas 50 aujourd'hui, la même mélancolie nous étreint. Plus les cabines de bains se sont multipliées aux Sables-Blancs, plus ont diminué les cabanes de toile tannée qu'on voyait si nombreuses, jadis, au mouillage de Men-Mark et de Pen-ar-vazhir, par les crépuscules d'août et de septembre. Il y a d'autres raisons, je le sais, à cette décadence. Il est heureux que nos pêcheurs, qui ne trouvent pas dans leurs eaux l'emploi de toute leur activité, ne se laissent pas effrayer par la distance et se fassent ailleurs une patrie temporaire. Il est heureux enfin qu'ils sachent, eux et leurs femmes, s'y faire apprécier. Cette page que j'ai citée d'un livre entre tous attachant, est un témoignage précieux en leur faveur. Naguère, un voisin de M. Gaëtan Bernoville, le Béarnais Pierre Lasserre, écrivain de grande classe comme lui, avait signalé, en des termes décisifs et bien réjouissants pour notre amour-propre, l'apport capital de trois Bretons dans la littérature française du XIX[e] siècle. Enregistrons, sur un autre plan, ce suffrage, qui est une justice rendue à nos pêcheurs et qui, mieux qu'une simple opinion, a la valeur d'un document historique.

Auguste DUPOUY.

(1) Le Pays des Basques, éd. J. de Gigord, 15, rue Cassette, Paris.

Une grave collision à un passage à niveau entre une automobile et un train

Un enfant tué. — Cinq autres personnes grièvement blessées

Moulins, 29. — Une automobile conduite par M. Edouard Gauldin, âgé de 46 ans, garagiste à Tours, accompagné de ses quatre enfants: Jacqueline, 19 ans, coiffeuse; Geneviève, 17 ans; Marie-Louise, 9 ans, et Paul, 4 ans, ainsi que de Mme Marie Desportes, 40 ans, de Tours, a violemment heurté un train départemental en traversant le passage à niveau de Neuilly, à Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Deux wagons ont été renversés par suite du choc et la locomotive est sortie des rails, obstruant complètement la voie ferrée.

L'automobile a été littéralement écrasée au cours de l'accident.

Le jeune Paul Gauldin a été tué. Son père a dû être transporté, très grièvement blessé, à l'hôpital Saint-Joseph, à Moulins, ainsi que ses autres enfants et Mme Desportes, qui a de sérieuses blessures.

Les voyageurs accompagnaient le corps d'un enfant de Mme Desportes, qui devait être inhumé à Montagny (Loire).

Julien Francon, l'assassin de Lugeac, s'est étranglé dans sa cellule

Le Puy, 29. — Julien Francon, qui fut condamné, mardi, à sept ans de travaux forcés par la Cour d'assises de la Haute-Loire comme le co-auteur de l'assassinat du meunier de Lugeac avec la femme Thomas, condamnée à mort, s'est suicidé ce matin dans sa cellule en s'étranglant avec une dentelle confiée aux prisonniers pour « tirer » le fil conducteur d'un métier.

La veille, il avait déclaré avoir commis seul l'assassinat, avec la complicité passive de la femme Thomas.

Le baptême solennel du prince A... après la cérémonie : Au premier plan, portant le petit prince Albert de Lièg... piennent derrière.